

7283/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 07 mai 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 07 mai 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) 2019/796
concernant des mesures restrictives contre les cyberattaques qui menacent l'Union ou
ses États membres**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes